

Les subsides

Il semble, si on se fie à une dépêche de la Presse canadienne qui origine d'un pays étranger dans lequel le premier ministre (M. Mulroney) est présentement en séjour, que ce ne soit pas le premier ministre qui a demandé la démission du ministre. Je trouve cela étrange, car si nous regardons les lignes directrices telles qu'elles ont été préparées par le Bureau du premier ministre (M. Mulroney), si nous regardons la lettre que ce dernier envoyait à tous les députés, ministres et sénateurs, le 9 septembre dernier, il y disait que la responsabilité ultime de voir à ce que ceux qui ont des charges publiques se conforment aux lignes directrices, c'était ultimement celle du premier ministre. Aussi, la question que je me pose est la suivante: Comment se fait-il que ce n'est pas le premier ministre lui-même qui a demandé au ministre, et ceci depuis déjà belle lurette, depuis deux semaines, comment se fait-il que ce n'est pas le premier ministre qui ait demandé au ministre de démissionner?

Je vais vous citer, et j'ai le texte en anglais, une partie de la lettre que le premier ministre adressait ainsi aux députés, aux ministres et aux sénateurs, le 9 septembre dernier:

● (1550)

[Traduction]

Nous nous sommes donné beaucoup de mal pour que le nouveau Code établisse sans équivoque que la responsabilité ultime à l'égard des normes de conduite au gouvernement fédéral est celle du Cabinet et, plus spécifiquement, la mienne.

Cette lettre est signée par le premier ministre du Canada (M. Mulroney). Je trouve donc mystérieux que pendant ces deux semaines le premier ministre n'ait pas jugé bon de demander au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) de démissionner au lieu d'attendre que le ministre présente sa démission dans une déclaration, aujourd'hui. Où est la responsabilité du premier ministre? Où est-il, d'ailleurs? Nous ne l'avons pas vu depuis deux semaines. Il a l'excuse d'être en voyage officiel, mais c'est vraiment une étrange coïncidence, chaque fois qu'une chose comme celle-ci éclate à la Chambre des communes le premier ministre disparaît . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Guilbault (Saint-Jacques): . . . et n'est pas ici pour répondre. Les députés d'en face savent comme moi qu'il y a eu d'autres cas où il était absent alors qu'il aurait dû être ici pour s'assurer que son gouvernement ne chancèle pas.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Son travail est de mettre en valeur le pays, comme nous le faisons tous.

Mme Cops: Si vous continuez à le brader comme vous l'avez fait, il ne nous restera plus rien.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Je voudrais citer cette lettre une nouvelle fois. On peut lire:

C'est à vous, messieurs les députés, que le gouvernement doit rendre compte directement de l'exécution de cette responsabilité et, par votre entremise, à la population du Canada. Nulle part dans le Code ne prévoit-on d'organisme quasi indépendant sur qui le gouvernement pourrait se décharger de ses responsabilités.

Tout ce que nous attendons maintenant, c'est que le gouvernement annonce qu'on a confié à un juge ou une autre personne de l'extérieur la responsabilité d'étudier cette question, de sorte que, une fois de plus, une autre promesse ne sera pas tenue. Ne laissons pas un autre organisme quasi indépendant, comme le suggère cette lettre, se pencher sur la question des conflits

d'intérêts à la place d'un comité de la Chambre, car nous voulons avoir la certitude que ces lignes directrices valent le papier sur lequel elles sont rédigées. Pour l'instant, ce ne sont que des paroles en l'air.

J'espère que le premier ministre et le gouvernement permettront aux députés de faire eux-mêmes une enquête et montreront ainsi aux Canadiens par l'entremise de la Chambre des communes qu'ils ne se dérobent pas à leurs responsabilités. Voilà ce que j'espère.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, l'opposition veut-elle dire qu'elle préférerait que ce soit le comité permanent des privilèges, des élections et de la procédure qui procède à l'enquête plutôt que par exemple un juge de la Cour suprême? Je pose cette question parce que les députés de l'opposition officielle se sont comportés comme une bande d'énergumènes à la télévision l'autre soir, et n'ont certainement pas amélioré l'image d'ensemble des députés. J'ai l'impression que vu leurs multiples récriminations depuis une quinzaine de jours, il faudrait organiser quelque chose d'indépendant. Je voulais simplement m'assurer que la position du député soit clairement consignée au compte rendu.

● (1600)

M. Guilbault (Saint-Jacques): Premièrement, je ne sais pas si le député est arrivé à la Chambre pendant mon discours ou non. Mon discours portait entièrement sur la question que soulevait le député.

Si le député parle d'énergumènes à la réunion du comité, il aurait bien dû y être. Il aurait constaté que tout ce qu'il a vu à la télévision s'est passé après et non pendant la réunion. Il aurait vu un membre du cabinet bousculer l'un des nôtres. C'est comme cela que tout a débuté.

Une voix: Non, non, non.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Le député ne devrait pas s'écrier: «Non, non, non» parce qu'il n'était pas là non plus. J'aimerais bien que ce soit les députés qui étaient là comme moi qui prennent la parole pour discuter de cette question.

Une voix: Vous devriez avoir honte!

M. Guilbault (Saint-Jacques): Je n'ai pas honte. Nous posons alors des questions d'une manière civilisée et en toute bonne foi. La majorité conservatrice nous a même nié le droit de poser nos questions. Si ce n'est pas exact, qu'un député ose me le dire.

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ce n'est guère avec plaisir que je participe à ce débat. Nous n'aurions pas dû en arriver là.

La situation actuelle est très différente du cas de l'ancien ministre de la Défense nationale, qui a démissionné il y a quelques mois. À l'époque, un article publié dans le *Citizen* d'Ottawa nous apprenait que le ministre avait passé quelques moments dans un bar mal famé de Lahr, en Allemagne de l'Ouest, au cours d'une visite des bases de l'OTAN. L'article était paru dans l'édition du matin et le ministre avait présenté sa démission, que le premier ministre (M. Mulroney) avait